



Rapport d'Activités 2019

Rapport du délégué des SCA

Récapitulatif du projet

Date du rapport

24/02/2020

Préparé par

Philippe BERNARDI

Compte Rendu

Rappel : le **Comité Sud** est la région qui regroupe le plus de SCA.

En 2018 : 101 SCA

En 2019 :

4001 Licences

4024

4214 certifications

4102

Nous avons des SCA qui sont pluridisciplinaires dans les activités de la FFESSM et d'autres plus spécialisées tel que l'apnée, la randonnée palmée, les recycleurs, le plongée Tech.

Activités du délégué des SCA :

Samedi 2 mars 2019, Lieu : Amiens,

Réunion nationale annuelle des délégués régionaux des SCA

Ordre du jour :

- Mot du représentant National.
- Informations et retours CDN
- La représentation des SCA dans le monde fédéral en 2019
- Le point sur le code du sport
- Les EPI
- Les produits de la FFESSM

Il en ressort que le constat national est la difficulté de recruter des salariés pour de courtes périodes, soit pour un accroissement temporaire d'activité lors de week-end soit pour juillet et aout qui correspond au plus fort de l'activité touristique.

« La solution serait de pouvoir embaucher des MF1 ».

19 janvier, 30 mars, 11 mai, 14 septembre, lieu Paris, Marignane
Participation à la Commission Technique Nationale comme représentant des SCA. Cette participation permet de donner un avis technique sur les pratiques, les techniques et les besoins dans les SCA. C'est le délégué national des SCA, Jo Vrijens qui a désigné notre délégué régional pour le représenter.

07 mars DDCS Toulon, réunion EPI.

22 mars DREAL Marseille, appareils sous pression.

Samedi 23 novembre 2019, Lieu : Hyères, Assises de la plongée

Stations de gonflages, contrôle de l'air, contrôle DREAL et bouteilles.

Auto entrepreneur et structures de plongée, risques de requalification.

Tourisme et plongée, quelles actions pour nous adapter aux pratiques actuelles.

La pratique des activités plongée dans le Parc National de Port Cros et des Calanques, quel avenir ?

Bilan première formation Sport Santé de moniteurs plongée et apnée en France (région sud).

Petits rappels :

- Tenir à jour votre registre du personnel, noter vos stagiaires dans ce registre.
- Conseil contrôle URSSAF.
- Mettre à jour votre DUERP.
- Mettre à jour votre registre de sécurité, extincteurs, vérifications électriques.
- Tenir à jour vos fiches EPI pour vos salariés et vos clients.
- Vérifier que vos BE ou DE sont recyclés, attention la carte professionnelle en cours de validité ne veut pas dire que le BE ou DE peut travailler

Le premier recyclage du titulaire d'un **BPJEPS, DEJEPS** intervient au **plus tard le 31 décembre de la cinquième année** suivant l'obtention du diplôme ou du précédent recyclage.

Le premier recyclage du titulaire du **BEES** obtenu **avant le 1er janvier 2000** intervient au plus tard le 31 décembre **2020**.

Le premier recyclage du titulaire du **BEES** obtenu **après le 1er janvier 2000** intervient au plus tard le 31 décembre **2022**.

- Conseil recyclez votre PSE1.
- Et Soyez professionnel et Ne pas oublier de contracter une assurance protection juridique pour votre entreprise.

Bonne Saison

Philippe BERNARDI